

Soutenance de thèse de Mme Marion FLOREZ (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/soutenance-these-mme-marion-florez>)

Sous la direction de monsieur Guy Baudelle et madame Magali Hardouin.

Titre de la thèse :

Le partage de l'espace en débat

De la confrontation des usages à la construction de modalités de cohabitation sur le littoral breton

Résumé :

La densification des espaces, leur sur-fréquentation, la multiplication de zonages de protection, la mise en œuvre de règlements, l'augmentation du marché immobilier, etc. sont autant de problématiques associées au partage conflictuel de l'espace littoral. Cette recherche, issue d'une collaboration scientifique et financière entre la DREAL Bretagne et le laboratoire ESO Rennes, vise à rendre compte de la pluralité des situations conflictuelles ordinaires émergeant autour de la question du partage de l'espace. Il s'agit, non seulement, de révéler ce que disent ces configurations des rapports qu'entretiennent les acteurs à l'espace, à l'Autre, à la nature et aux institutions mais également de dévoiler les effets pluriels de ces situations sur un espace aussi réduit que convoité qu'est l'espace littoral. À travers l'investigation de cas d'étude abordant des problématiques diverses et faisant graviter des acteurs hétérogènes, il s'agit de rendre compte de l'intérêt nécessaire et incontestable de prendre en compte l'ensemble des acteurs concernés, de reconnaître leurs connaissances et leurs capitaux multiples et de légitimer leur occupation de l'espace. À travers l'expérimentation d'une démarche participative hybride, mêlant méthodes issues des sciences humaines et sociales (entretien semi-directif et carte mentale) et techniques d'animation expérimentées par les services de l'Etat (atelier, diagnostic cartographique, etc.), nous mettons en évidence, au-delà du caractère inexorable des conflits, la possibilité et l'importance de leur valorisation comme contribution essentielle à l'amélioration de la cohabitation et à la construction commune de l'espace-enjeu qu'est le littoral.

La soutenance est publique